

ARRETE N°2020-2021 SCOLARITE – JD 8/1
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu l'avis du Conseil de l'Institut d'études européennes du 8 septembre 2020 ;
vu l'avis de la CFVU du 17 septembre 2020 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Etudes européennes et internationales** est fixée comme suit pour l'année 2020-2021 :

Emmanuelle LALLEMENT
Michel MANGENOT
Fanny BOUQUEREL
Pauline GALLINARI
Sylvie ROUXEL

ARTICLE 2 –

Mme. **Emmanuelle LALLEMENT** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'études européennes et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 5 novembre 2020

L'administratrice provisoire

Annick ALLAIGRE

Administratrice provisoire
Univ. Paris 8
Vincennes - Saint Denis
Annick ALLAIGRE